

REGARDS | 13

sur la création nette d'emploi depuis la crise

R

Auteurs: Guy Schuller, Véronique Sinner
Publication périodique | Juin 2013

50 ans | STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Au lendemain de la crise, le chômage s'est aggravé au Luxembourg comme dans la plupart des autres pays européens. Si la demande d'emploi non satisfaite, c'est-à-dire le chômage, a progressé, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de création d'emploi. En effet, depuis le début de ce millénaire il y a eu chaque année une création nette d'emploi au Luxembourg, même si son rythme de croissance a sensiblement ralenti depuis la crise. La présente contribution vise à analyser l'évolution de la création nette d'emploi de manière globale, par pays de résidence et nationalité, ainsi que par secteur et branche d'activité.

Entre 1985 et 2012, l'emploi intérieur a plus que doublé passant de 169 548 personnes à 378 681, soit un rythme de croissance annuel moyen supérieur à 3%. Par période quinquennale, on note des taux de croissance annuels moyens variant entre 2.7% (pour la période 1990 – 1995) et 4.1% (de 1995 à 2000). Entre 2000 et 2010 la croissance a été en moyenne supérieure à 3%, en dépit des effets de la crise.

Tableau 1 : Croissance annuelle moyenne de l'emploi par période quinquennale

Période	Croissance moyenne en %
1985 - 1990	3.1
1990 - 1995	2.7
1995 - 2000	4.1
2000 - 2005	3.1
2005 - 2010	3.2

Source : STATEC

Au lendemain de la crise, la création nette d'emploi s'est ainsi poursuivie. Même au cours de la phase la plus aigüe de la crise (en 2009), une évolution positive fut enregistrée. Néanmoins le rythme de croissance a été sensiblement ralenti pour se situer en 2009 et 2010 entre 1 et 2% en moyenne, contre 5% encore en 2008. Après des signes de reprise en 2011 (avec un taux proche de 3%), l'élan s'est à nouveau estompé en 2012.

Tableau 2 : Croissance annuelle de l'emploi entre 2008 et 2012

Année	Croissance annuelle en %
2008	5.0
2009	1.1
2010	1.8
2011	2.9
2012	2.3

Source : STATEC

Évolution contrastée par pays

Bien qu'en retrait par rapport aux décennies antérieures à la crise, le rythme de création d'emploi au Luxembourg reste toujours supérieur à celui de la plupart des autres pays européens. L'évolution est d'ailleurs relativement contrastée dans les pays limitrophes voire dans la zone euro (Eurostat, 2013). On note ainsi une faible progression en Belgique et en Allemagne, mais un recul en France et dans la zone euro dans sa totalité (. Par rapport au niveau de 2008, les Etats-Unis, la France, l'Italie et l'Espagne observent même une destruction nette d'emplois (Artus, 2013).

Tableau 3 : Évolution de l'emploi (indice 100 en 2008)

Pays	2009	2010	2011	2012
Luxembourg	100	101	103	108
Allemagne	100	101	102	103
Belgique	100	101	102	102
France	98	99	100	99
Zone Euro	98	98	98	97

Source : AMECO, calculs des auteurs

En revanche, entre 2008 et 2012, l'emploi a progressé de 8% au Luxembourg et de respectivement 2 et 3% en Belgique et en Allemagne.

Plus de résidents que de frontaliers

Quel groupe de personnes a le plus bénéficié des nouveaux emplois créés ? Le tableau 4 présente la moyenne annuelle d'emplois salariés par résidence et par nationalité pour les années 2008 et 2012, ainsi que la différence entre les deux années. Il en découle que sur le total des 27 847 emplois salariés supplémentaires créés dans l'intervalle de temps considéré, 16 017 emplois salariés, soit 58% du total, ont été occupés par des résidents (luxembourgeois et étrangers) et 11 061 par des frontaliers.

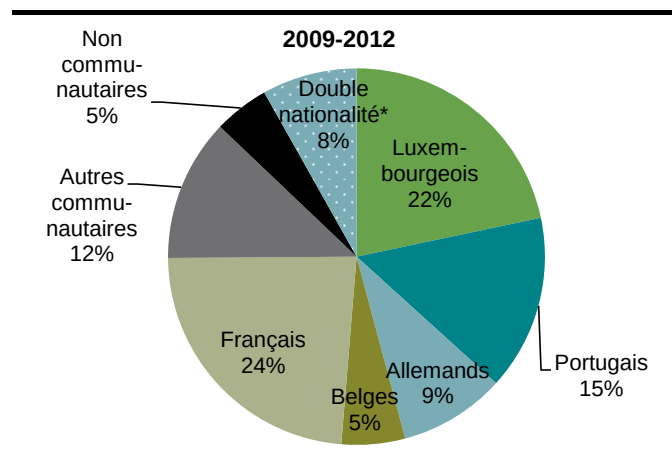
Tableau 4 : Emploi salarié par résidence et par nationalité

Spécification	Différence entre		
	2008	2012	2012 et 2008
Nombre de personnes (moyenne annuelle)			
Résidents au Luxembourg	182 857	198 874	16 017
Luxembourgeois	96 580	104 630	8 050
Communautaires	76 800	83 963	7 163
Allemands	4 097	4 235	138
Belges	6 602	6 563	-39
Français	11 854	13 678	1 824
Portugais	40 276	43 513	3 237
Autres	13 971	15 975	2 004
Non-communautaires	9 477	10 280	804
Frontaliers	144 012	155 074	11 061
Allemands	31 509	34 459	2 950
Belges	33 094	34 340	1 246
Français	68 835	72 911	4 076
Luxembourgeois	2 897	3 815	919
Portugais	2 394	3 261	867
Autres	5 284	6 287	1 004
Autres	1 115	1 883	768
Total	327 983	355 830	27 847

Source : IGSS et STATEC; calculs des auteurs

Du côté des résidents, les nouveaux postes créés sont revenus pour moitié respectivement aux Luxembourgeois (8 050) et autres résidents (7 967).

Graphique 1 : Créations nettes d'emploi par nationalité entre 2009 et 2012



Source : IGSS (données au 31 mars) ; N.B. : * Estimation

La dynamique de l'emploi salarié luxembourgeois est due à raison d'un tiers à l'obtention de la double nationalité introduite avec la loi du 23 octobre 2008 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009, mais pas seulement. Ainsi, les Luxembourgeois ont occupé 30% des nouveaux emplois créés en net depuis la crise (2009-2012), dont 8 points de % sont à attribuer à l'acquisition de la double nationalité. Ceci a bien sûr un effet « miroir » sur les autres résidents et explique sans doute en partie le « reflux » de résidents de nationalité belge.

Sous l'effet d'une nouvelle vague d'immigration du Portugal (entre autres à la suite des difficultés économiques dans ce pays), le nombre de Portugais employés au Luxembourg est passé de 40 276 en 2008 à 43 513 en 2012. En outre, le nombre de salariés résidents de nationalité française a augmenté de 1 824 durant la même période.

Le nombre de salariés frontaliers a également continué à progresser, mais à un rythme bien inférieur aux années avant la crise. Quelque 37% des nouveaux postes revenant à des frontaliers ont été occupés par des salariés français, qui voient ainsi leur position dominante reculer légèrement. Pour les deux autres pays de résidence des frontaliers on observe un changement: les frontaliers allemands, qui ont connu une croissance supérieure à 2% par an, sont désormais plus nombreux que ceux de Belgique (dont le rythme de croissance a fléchi sous la barre de 1% par an).

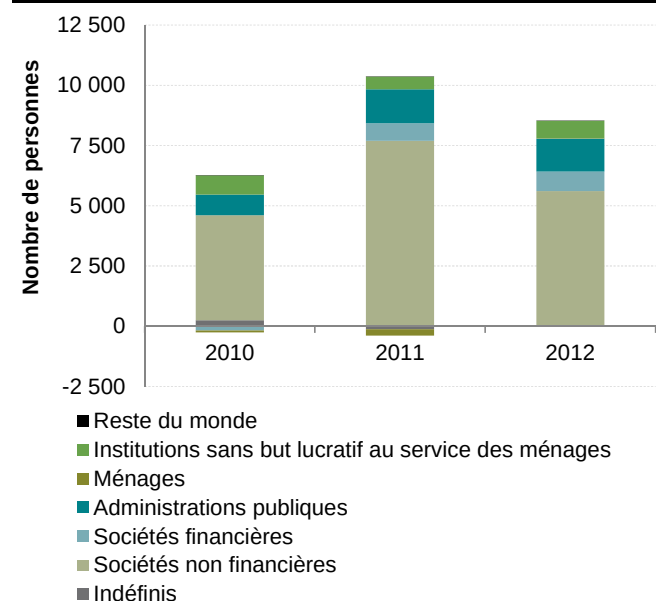
L'analyse des salariés par nationalité met également en évidence le nombre croissant des salariés frontaliers de nationalité luxembourgeoise, passant à 3 815 personnes, soit une augmentation de près de 1 000 personnes (ou de 8% par an) en quatre ans. Les prix de l'immobilier sont un des facteurs majeurs déterminant le changement de résidence des Luxembourgeois et de résidents d'autres nationalités.

Nette progression dans le secteur des sociétés non financières

Par secteur d'activité, les sociétés non financières – c'est-à-dire les entreprises du secteur privé hors secteur financier – dominent très largement avec quelque 5 900 emplois supplémentaires créés par année entre 2010 et 2012.

En outre, le secteur public a réalisé une augmentation nette de son effectif de quelque 1 200 personnes par année durant la même période. En 2012, le secteur public a ainsi contribué pour 16% à la création nette d'emploi, contre 66% pour les sociétés non financières. Les institutions sans but lucratif ont, par ailleurs, engagé en moyenne annuelle environ 700 personnes supplémentaires et les sociétés financières 460.

Graphique 2 : Créations d'emploi par secteur d'activité*



Source : STATEC, comptes nationaux ; N.B. : * À l'inverse des branches d'activité, les secteurs sont regroupés selon les décideurs économiques

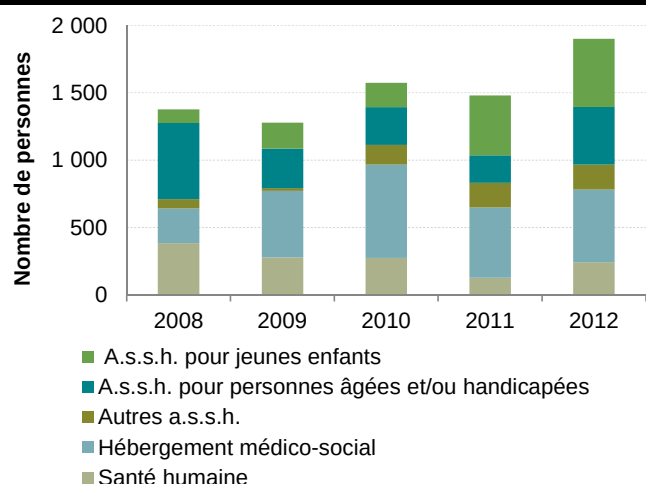
Créations versus destructions nettes d'emplois par branche d'activité

Même si près de 28 000 emplois supplémentaires ont été créés au Luxembourg au cours des cinq dernières années, toutes les branches d'activité n'ont pas connu une évolution positive. Les destructions nettes majeures ont été notées dans l'industrie sidérurgique et dans celle des produits minéraux non métalliques, ainsi que dans les transports terrestres. Fin 2012, l'emploi a été en recul dans la moitié des branches industrielles.

Par ailleurs, l'emploi intérimaire est particulièrement sensible à l'évolution conjoncturelle. En 2009, il a été affecté de plein fouet (-30% en un an) et il ne s'est pas encore remis : en 2012, l'emploi intérimaire est toujours en retrait par rapport au niveau de 2008.

En revanche, pour bien d'autres branches d'activité l'évolution a été positive. L'action sociale sans hébergement a connu une création de plus de 3 000 emplois en 5 ans, à la suite du développement des soins pour personnes âgées (soins à domicile et foyers du jour pour séniors) et des gardes d'enfants (crèches et foyers du jour). Les services pour enfants sont ainsi à l'origine de quelque 1 300 recrutements supplémentaires et ceux pour personnes âgées d'environ 1 200. De surcroît, l'hébergement de personnes âgées a également généré 1 300 emplois supplémentaires et l'hébergement d'autres activités sociales environ 900.

Graphique 3 : Créations nettes d'emploi dans la santé et action sociale



Source : STATEC, IGSS ; N.B. : A.s.s.h. = Action sociale sans hébergement

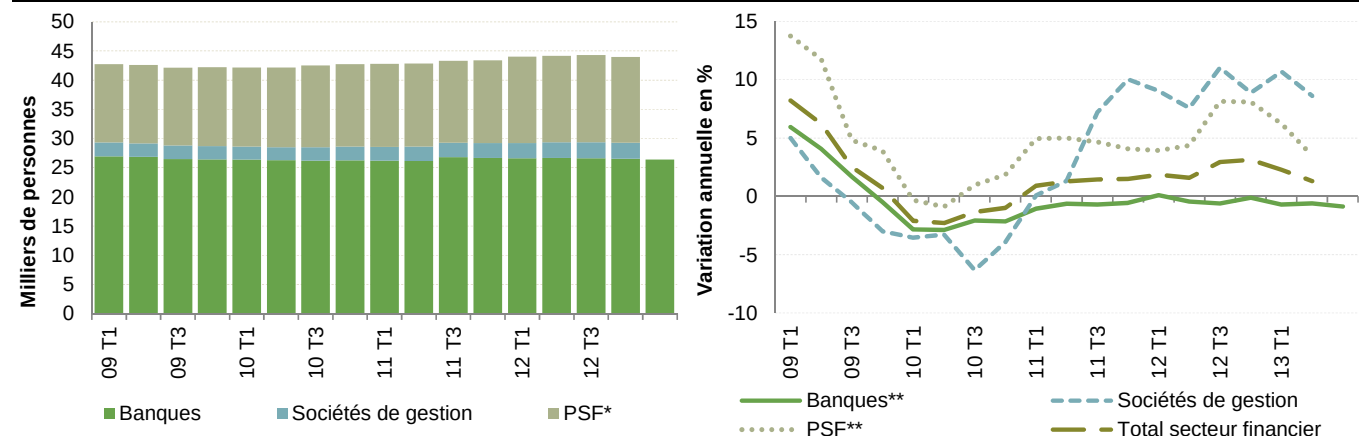
Comme il ressort du tableau 5, deux branches d'activité bien différentes se sont intercalées entre ces deux services sociaux dans la liste des principales créations d'emploi, avec quelque 2 400 emplois par branche : les services juridiques et comptables, ainsi que la restauration. Viennent ensuite deux sous-branches du commerce et les services financiers. Si le secteur financier dans son ensemble crée toujours des emplois en net, force est de noter que cette dynamique vient entièrement des assurances et des activités auxiliaires de services financiers, les banques ayant à l'inverse réduit leur effectif (cf. graphique 4).

Tableau 5 : Principales créations/destructions nettes d'emploi entre 2008* et 2012

		2008-2012	
Nace	Rév.2	Nombre de personnes	
Action sociale sans hébergement	Q	88	3 065
Activités juridiques et comptables	M	69	2 474
Restauration	I	56	2 424
Hébergement médico-social	Q	87	2 249
Commerce de détail, hors automobiles	G	47	2 167
Commerce de gros, hors automobiles	G	46	1 759
Services financiers, hors assurances	K	64	1 337
Services relatifs aux bâtiments	N	81	1 066
Travaux de construction spécialisés	F	43	1 037
Programmation, conseil et autres activités informatiques	J	62	968
Santé humaine	Q	86	921
Industries alimentaires	C	10	700
Commerce et réparation d'automobiles	G	45	637
Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	M	70	629
Activités admin. et autres activités de soutien aux entreprises	N	82	544
Télécommunication	J	61	531
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	C	23	-511
Transports terrestres	H	49	-590
Métallurgie	C	24	-1 037
Activités liées à l'emploi (Intérim)	N	78	-1 899
Autres			9 363
Total			27 834

Source : IGSS, STATEC ; N.B. : * plus de 500 personnes sur un détail de code NACE à 2 chiffres (maximum = 5 chiffres)

Graphique 4 : Emploi dans le secteur financier



Source : CSSF; BCL ; N.B. : * Professionnels du secteur financier luxembourgeois , ** Série corrigée de la hausse technique, due à l'intégration par une banque de la place du personnel qui travaillait précédemment pour l'un de ces sous-traitants - "insourcing"

Références

Artus Patrick (2013) « Pertes d'emplois après la crise: comment les expliquer ? » Natixis - Flash Economie 31 mai 2013 <http://cib.natixis.com/flushdoc.aspx?id=70286>

Eurostat (2013) « Premier trimestre 2013 par rapport au quatrième trimestre 2012. Baisse de l'emploi de 0,5% dans la zone euro et de 0,2% dans l'UE27. Respectivement -1,0% et -0,4% par rapport au premier trimestre 2012» http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/2-14062013-BP/FR/2-14062013-BP-FR.PDF

**Institut national de la statistique
et des études économiques**

Tél.: 247-84219
info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135